



## MESURES D'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LE SECTEUR DE L'ABRI

*Cette fiche-conseil propose des questions et des exemples sur la manière dont les mesures clés en matière d'égalité des genres contribuent à des projets et programmes en matière d'abri plus pertinents et plus adaptés. À utiliser parallèlement au questionnaire Marqueur du Genre et d'Âge disponible à l'adresse : <http://iascgenderwithagemarker.com>.*

*Le Marqueur de genre et d'âge de l'IASC identifie et code les projets en fonction de la présence d'éléments clés de la programmation et de leur réponse systématique aux différents besoins des différents groupes. Quatre éléments de la programmation (MEG, Mesures d'égalité de genre) sont évalués lors de la phase de conception, et dix MEG sont examinées lors du suivi.*

*L'accès, les attentes et les besoins en matière d'abri varient souvent en fonction du sexe et de l'âge. Différentes opinions et priorités en matière d'intimité, de socialisation ou d'espace de cuisine facilitent les consultations avec différents membres de la famille. Comprendre les différents besoins exige une évaluation au sein du ménage et une réponse adaptée à ces informations.*

*Les interventions en matière d'abri peuvent rendre l'assistance adaptée et juste en :*

- Prenant en compte les différences : décrire et comptabiliser les besoins, capacités, préférences et taux de satisfaction distincts par sexe et par âge ;*
- Fournissant des solutions d'abri, des matériaux de construction, de l'argent, une assistance technique, des informations ou une combinaison de ces éléments pour les besoins distincts des groupes touchés ;*
- Impliquant les groupes dans l'identification des solutions d'abri et de refuge qui répondent à leurs besoins fondamentaux, avec les autorités compétentes et tous les organismes d'intervention ;*
- Déterminant si les femmes et les hommes ont bénéficié à égalité des solutions d'abri temporaire et de refuge, et si elles sont sûres et adéquates pour tous.*

## INTÉGRATION DU GENRE OU ACTION CIBLÉE ?

Le questionnaire MGA identifiera automatiquement si un projet intègre la dimension de genre (« I »), ou s'il s'agit d'une action ciblée pour lutter contre la discrimination liée au genre (« C »), sur la base des réponses fournies.

La plupart des interventions en matière d'abri visent à aider toutes les personnes dans le besoin, tout en adaptant les activités aux rôles et aux priorités des femmes et des hommes (ou des filles et des garçons) issus de différentes tranches d'âge : intégration de la dimension de genre (I). Un projet offrant un abri à l'ensemble d'une population touchée, offrant différentes possibilités selon la configuration de la famille et reflétant les préférences des femmes et des hommes en serait un exemple.

Très occasionnellement, une intervention en matière d'abri peut cibler des actions visant à remédier à des discriminations ou à des lacunes spécifiques résultant de normes ou d'attentes liées au genre (« C »). Un projet se concentrant uniquement sur l'aide apportée aux femmes célibataires ayant des responsabilités familiales (« foyers dirigés par une femme ») en fournissant une aide à la location et en plaidant en faveur de la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes locataires en serait un exemple.

Les fiches d'informations et de présentation MGA expliquent le codage de manière plus détaillée.



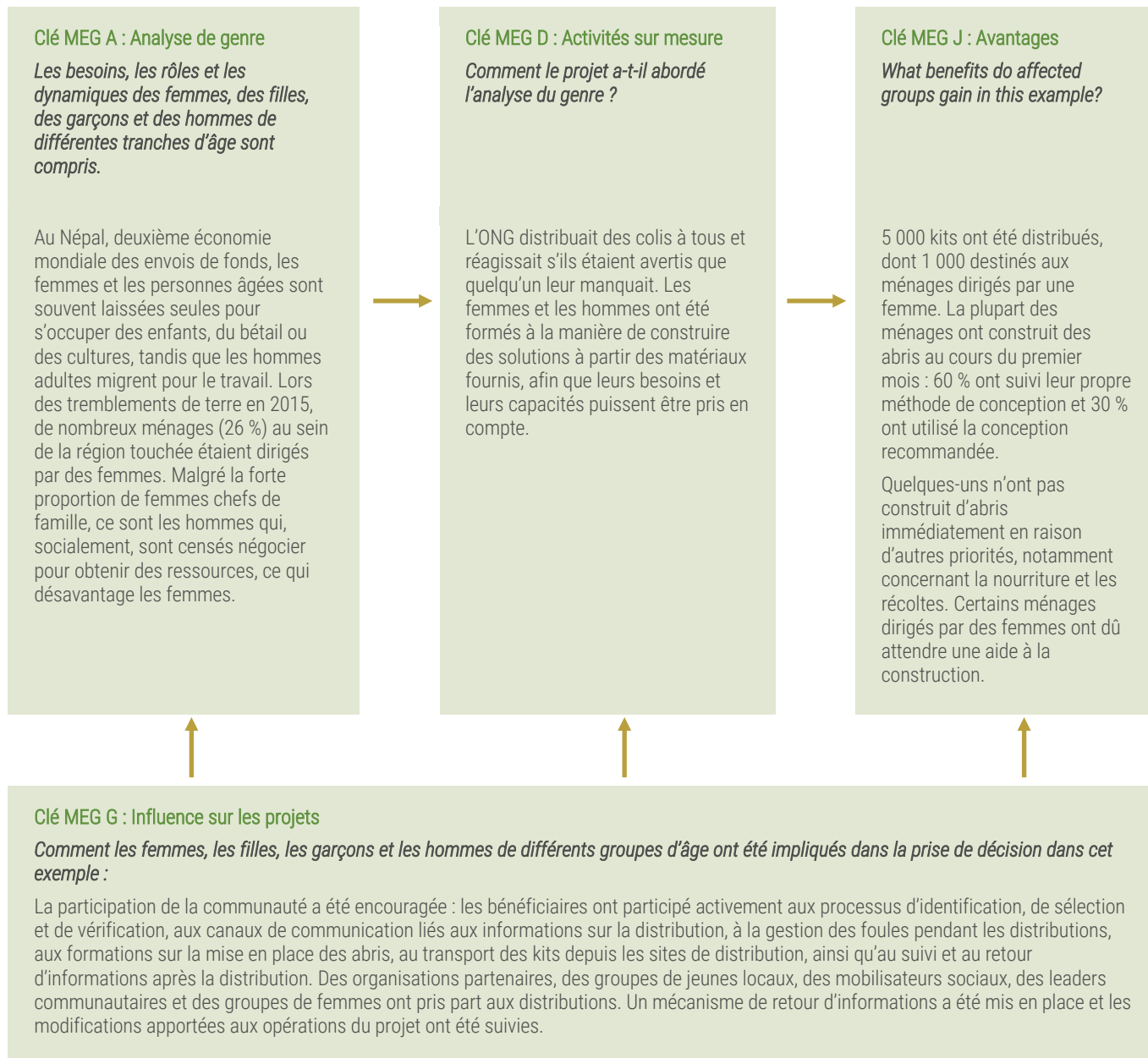
MARQUEUR DE GENRE ET D'ÂGE

## QUESTIONS POUR INSPIRER L'ACTION

<b>Ensemble d'analyse des besoins</b>	<b>Analyse du genre</b>	Comment la crise affecte-t-elle les besoins en logement des femmes, des hommes, des filles et des garçons de différents groupes d'âge ? Quels sont les différents rôles domestiques pouvant influencer la conception des abris ? Un espace est-il requis pour cultiver les aliments ou générer des revenus ? La conception permet-elle le respect de l'intimité avec dignité ?
	<b>Données ventilées sur l'accès (SADD)</b>	Quels sont les taux de familles dirigées par un seul adulte de sexe masculin et par un seul adulte de sexe féminin ayant accès aux solutions d'abri ? Aux logements de transition ? À des tentes ? Comment l'accès au projet varie-t-il selon les groupes ? Comment le sexe et l'âge influent-ils la capacité à accéder à un abri et à le maintenir ? Quelles sont les obstacles auxquels sont confrontés des groupes spécifiques ? Certains membres de familles polygames sont-ils défavorisés ?
<b>Ensemble d'assistance adaptée</b>	<b>Activités sur mesure</b>	Quels sont les taux de familles dirigées par un seul adulte de sexe masculin et par un seul adulte de sexe féminin ayant accès aux solutions d'abri ? Aux logements de transition ? À des tentes ? Comment l'accès au projet varie-t-il selon les groupes ? Comment le sexe et l'âge influent-ils la capacité à accéder à un abri et à le maintenir ? Quelles sont les obstacles auxquels sont confrontés des groupes spécifiques ? Certains membres de familles polygames sont-ils défavorisés ?
	<b>Protection contre les risques de violence à caractère sexiste</b>	Quelles sont les mesures prises pour réduire le risque de violence et d'exploitation sexuelles dans les lieux publics et privés ? Les hommes et les femmes, les filles et les garçons sont-ils interrogés sur leur sentiment de sécurité dans et autour des abris ? Les dispositions prises pour les personnes d'orientation et d'identité sexuelles différentes permettent-elles de prévenir les actes de violence ? Le personnel connaît-il la procédure d'orientation pour les cas de violence à caractère sexiste ?
<b>Ensemble de participation adéquate</b>	<b>Influence sur le projet</b>	Les hommes, les femmes, les garçons, les filles sont-ils consultés de manière égale et appropriée au sujet de la conception (configuration, emplacement, sécurité, matériaux), de la mise en œuvre et de la révision du projet ? Existe-t-il des chances égales de gagner un revenu ou de suivre une formation ?
	<b>Réactions et plaintes</b>	Existe-t-il un processus permettant aux femmes, filles, garçons et hommes de soulever des problèmes en toute sécurité, y compris des plaintes ?
	<b>Communication avec les communautés (transparence)</b>	Les informations sur la manière d'accéder aux services en matière d'abri sont-elles accessibles, appropriées et faciles à comprendre pour les différents groupes d'âge et de sexe ? Les messages sont-ils adaptés aux différents groupes de sexe et d'âge, y compris aux personnes handicapées ?
<b>Ensemble de révision</b>	<b>Avantages</b>	Les objectifs et les indicateurs sont-ils ventilés par sexe et par âge ? Les plus vulnérables ont-ils accès à l'aide au logement ?
	<b>Satisfaction</b>	Les femmes et les hommes, les garçons et les filles, de différents groupes d'âge, sont-ils interrogés sur leur satisfaction à l'égard de l'assistance apportée en matière d'abri ?
	<b>Problèmes liés au projet</b>	Les femmes et les hommes, les garçons et les filles, de différents groupes d'âge, sont-ils interrogés sur leur satisfaction à l'égard de l'assistance apportée en matière d'abri ?

## EXEMPLE DE BONNE PROGRAMMATION SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LE SECTEUR DE L'ABRI

### CODE MGA 3M - POUVEZ-VOUS IDENTIFIER LES RAISONS ? VOIR LA PRESENTATION DU MGA



*L'utilisation de mesures d'égalité entre les sexes dans les projets ou les programmes de cluster conduit à une programmation de meilleure qualité qui tient compte des différences de genre et d'âge.*

**PRÊTS ?** Appliquez le Marqueur de genre et d'âge de l'IASC à votre proposition ou programme.

**VOUS SOUHAITEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS ?** Rendez-vous sur <https://iascgenderwithagemarker.com>